

SÉANCE PUBLIQUE SUR L'AVENIR DE L'ÉGLISE ST-GÉRARD-MAJELLA

VILLE DE SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU

28 JUIN 2017

DÉROULEMENT

- Introduction
- Contexte et historique
- Présentation du projet
- Mise en œuvre du projet

Pause / Inscription à la période de
questions & commentaires : vers 20h15

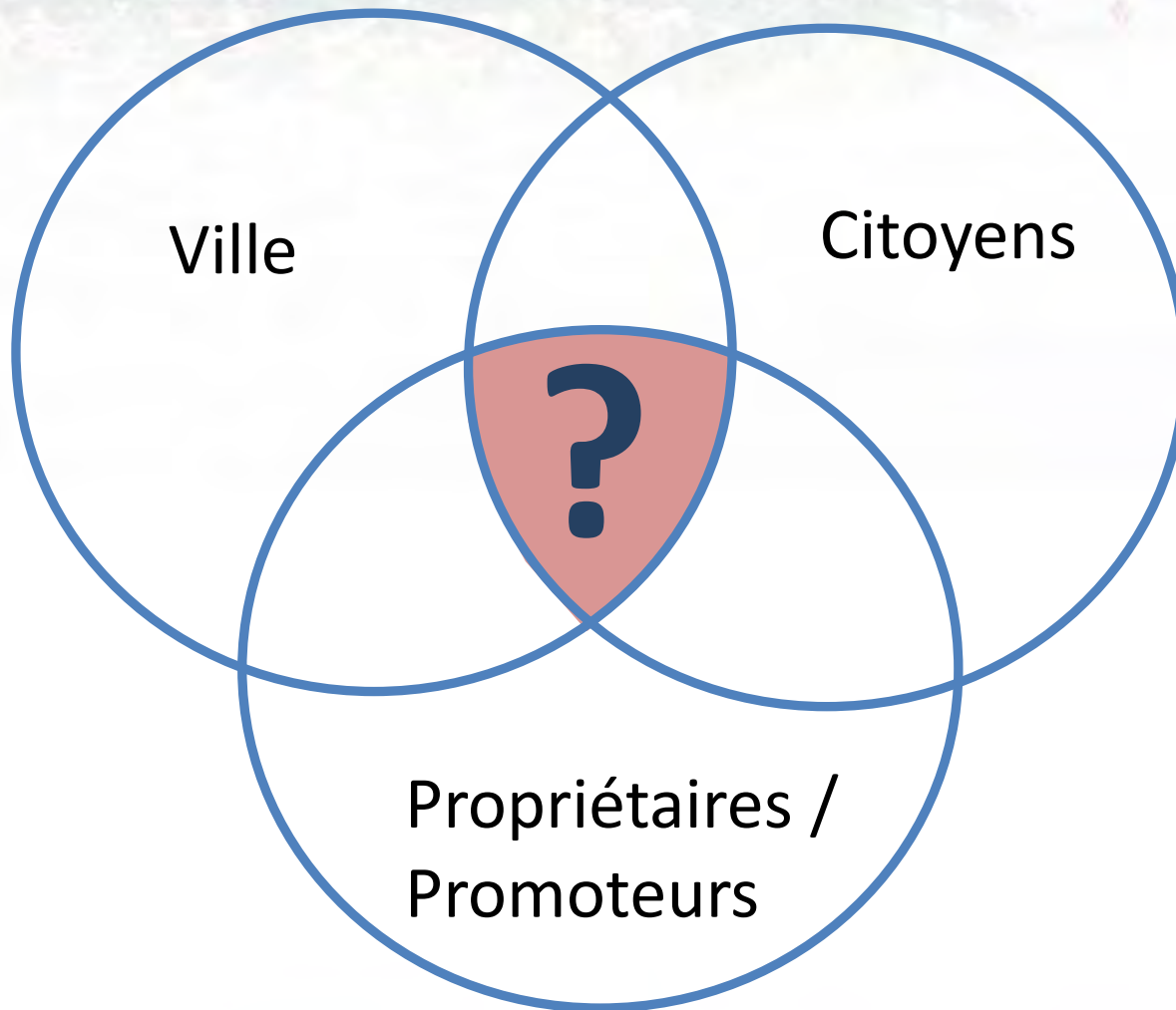
- Période de questions & commentaires
- Prochaines étapes

Clôture de la séance : vers 21h45

Bref historique – retour en arrière



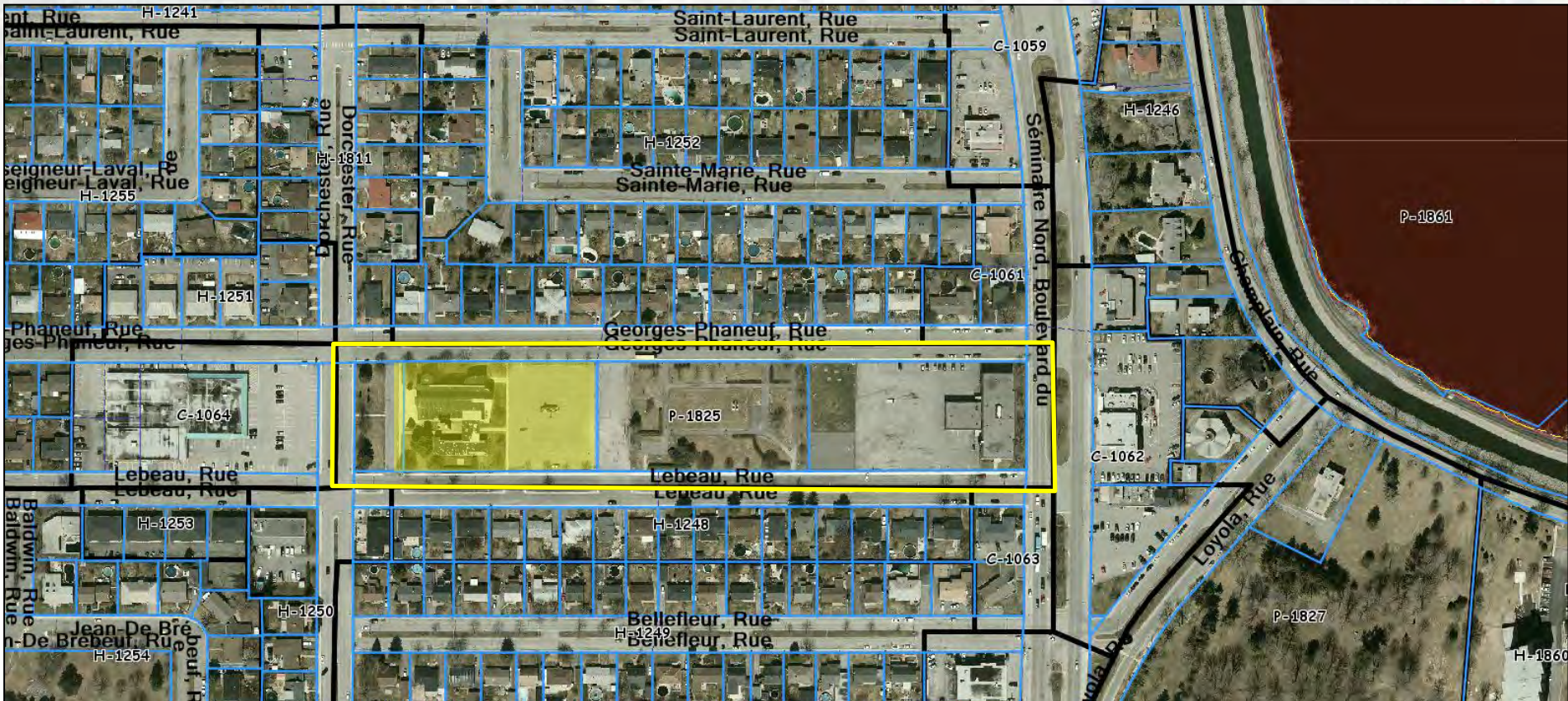
- 28 oct. 2015 - Soirée d'information de la Ville sur le projet du promoteur
- 24 mai 2016 - Séance consultation publique – Règ. de modification
- 9 août 2016 - Date de signature du registre pour demander la tenue d'un référendum (138 signatures / 231 personnes habiles à voter)
- Sept. 2016 - Soirée de sensibilisation organisée par Action Patrimoine
- Oct. 2016 - Portes ouvertes de l'ancienne église et soirée échanges et discussions avec les citoyens sur leurs visions quant à l'avenir du site
- Hiver-printemps 2017 – Négos et échanges avec promoteur et CPRQ
- 28 juin 2017 – Soirée de consultation sur la proposition des promoteurs



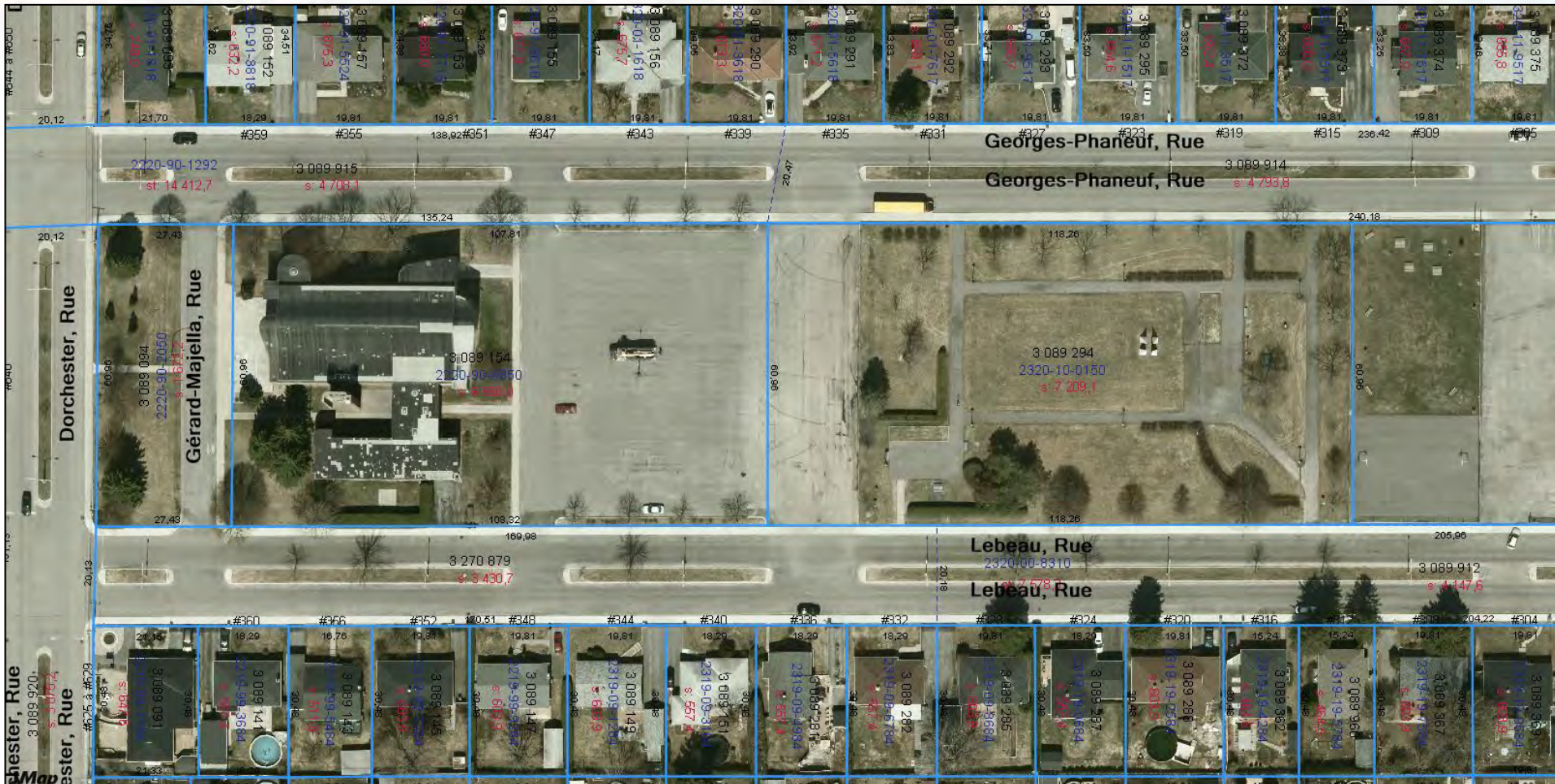
Les intérêts de la Ville

- Intérêt pour la préservation du bâtiment
- Ouverture pour un projet de nature privée, si projet de qualité;
- Souhaite une densification raisonnable sur le site pour rentabilisation des infrastructures et vitalité économique du quartier;
- Peu de disponibilité financière pour un projet public.

Mise en contexte



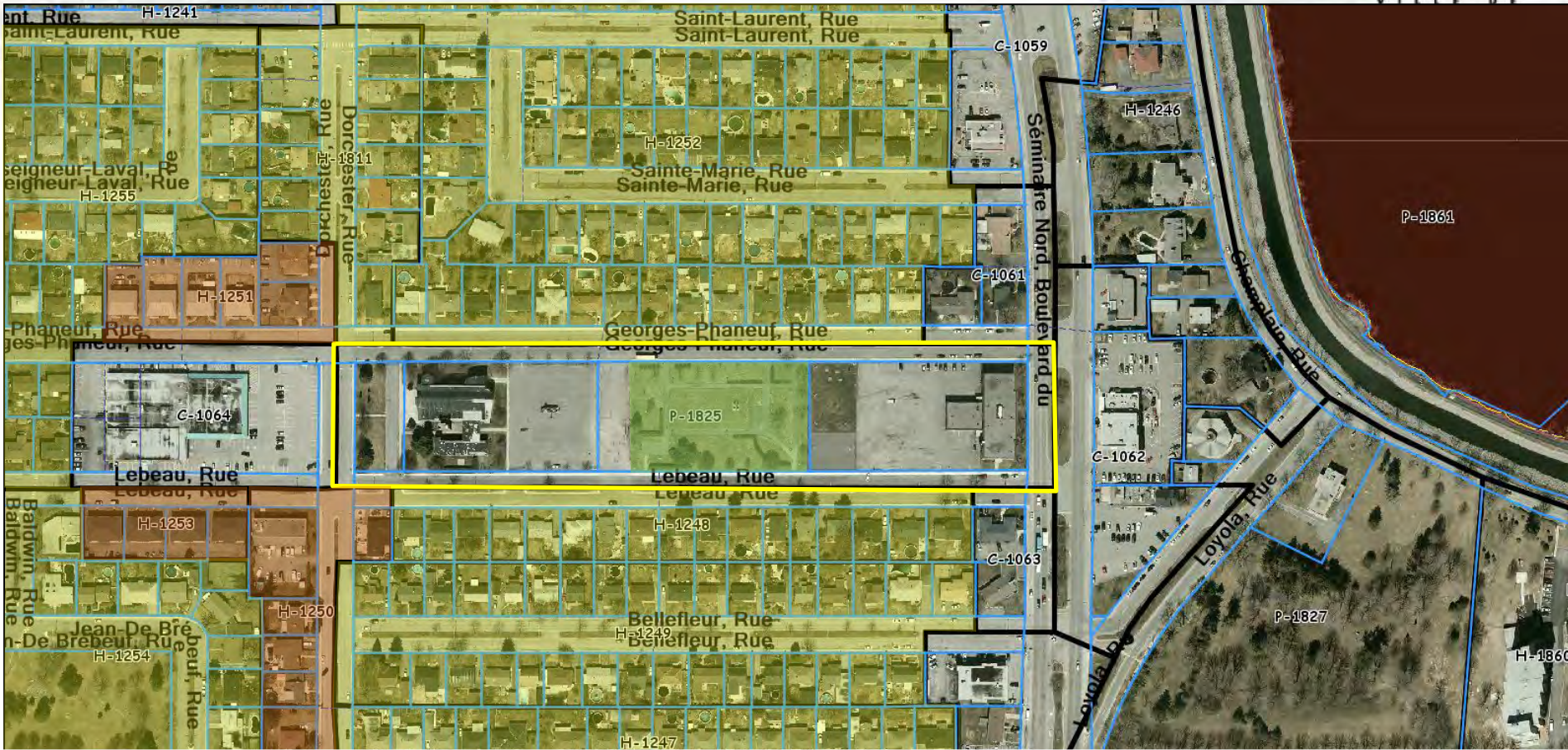
Site concerné



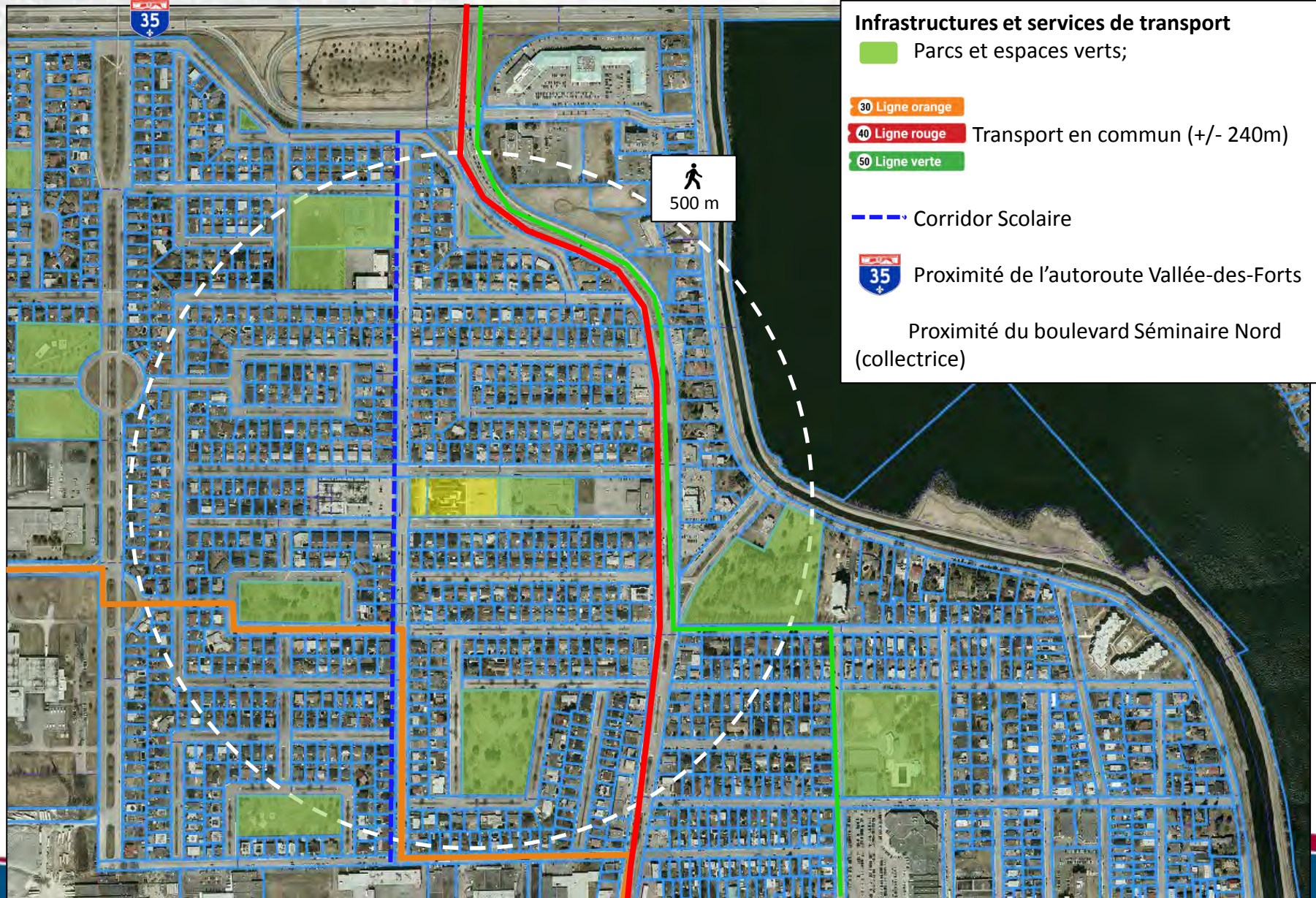
Mise en contexte

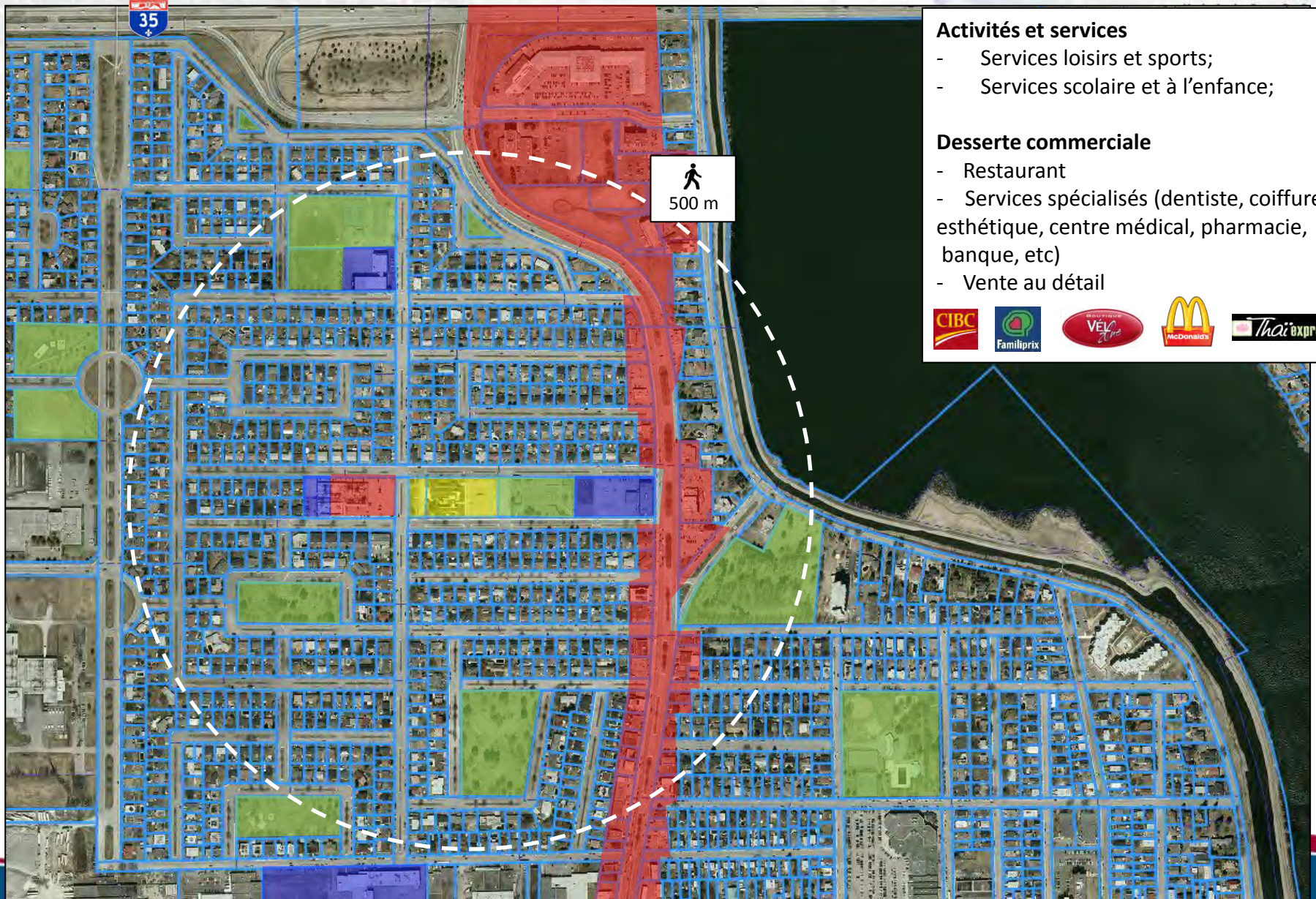


VILLE DE



Mise en contexte





Activités et services

- Services loisirs et sports;
- Services scolaire et à l'enfance;

Desserte commerciale

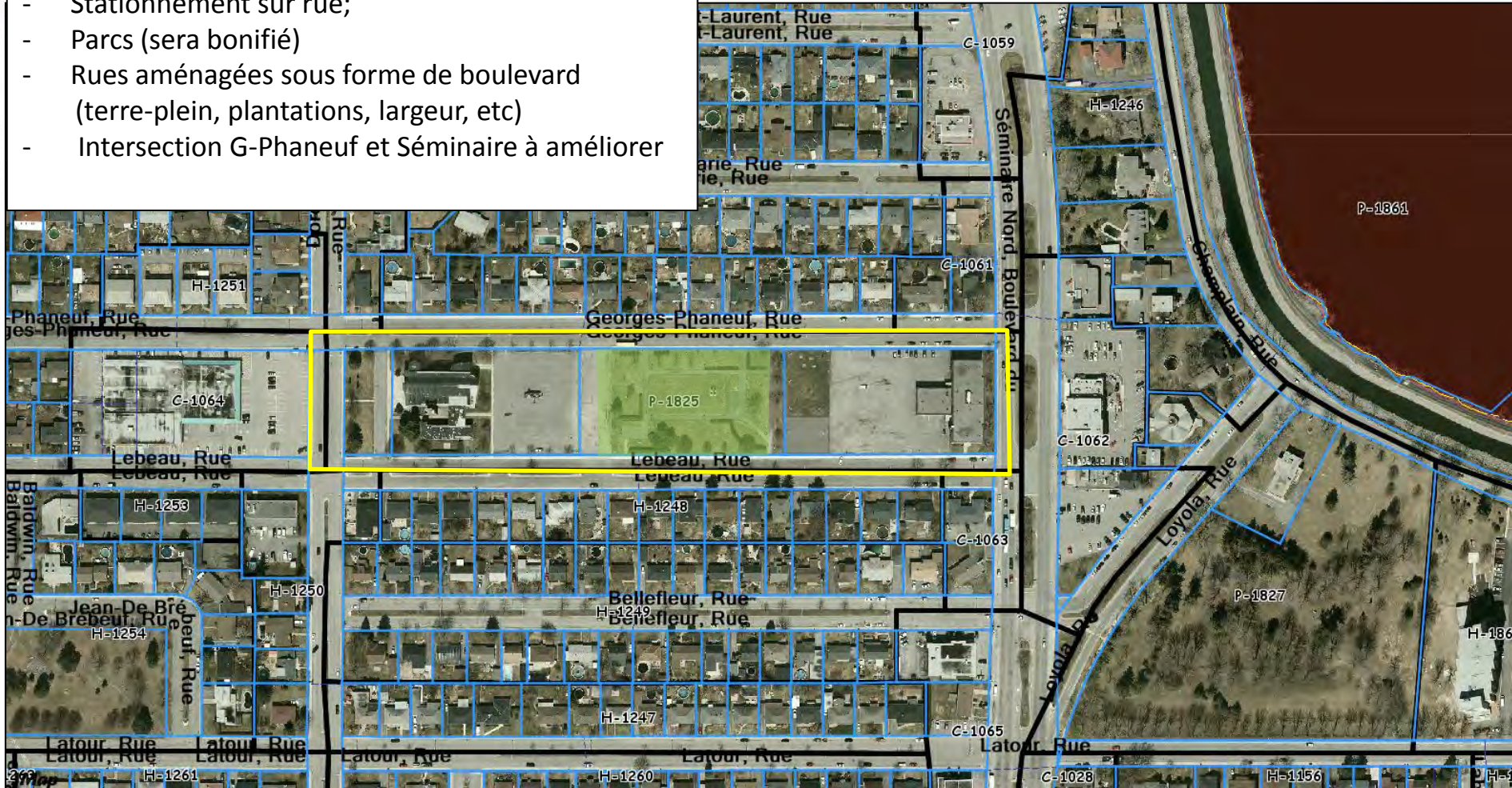
- Restaurant
- Services spécialisés (dentiste, coiffure, esthétique, centre médical, pharmacie, banque, etc)
- Vente au détail



Mise en contexte

Infrastructures et services de transport

- Trottoirs 2 côtés de la rue;
- Stationnement sur rue;
- Parcs (sera bonifié)
- Rues aménagées sous forme de boulevard (terre-plein, plantations, largeur, etc)
- Intersection G-Phaneuf et Séminaire à améliorer



Mise en contexte



Rues Dorchester/Lebeau



Rues Dorchester/Lebeau



Mise en contexte



rue Lebeau

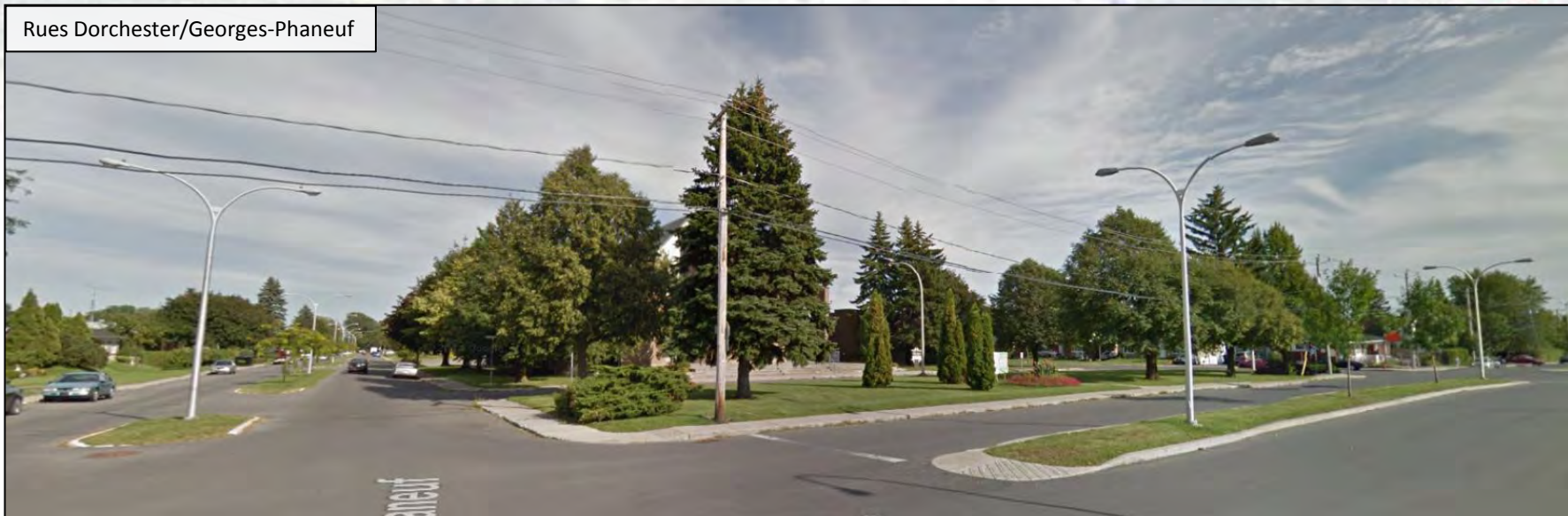


rue Lebeau





Rues Dorchester/Georges-Phaneuf



Rues Dorchester/Georges-Phaneuf



Mise en contexte

Rues Dorchester/Georges-Phaneuf



Rues Dorchester/Georges-Phaneuf



Église Saint-Gérard-Majella - Éléments architecturaux d'exception



Entente de cession de terrain – Projet initial refusé

Superficie du terrain

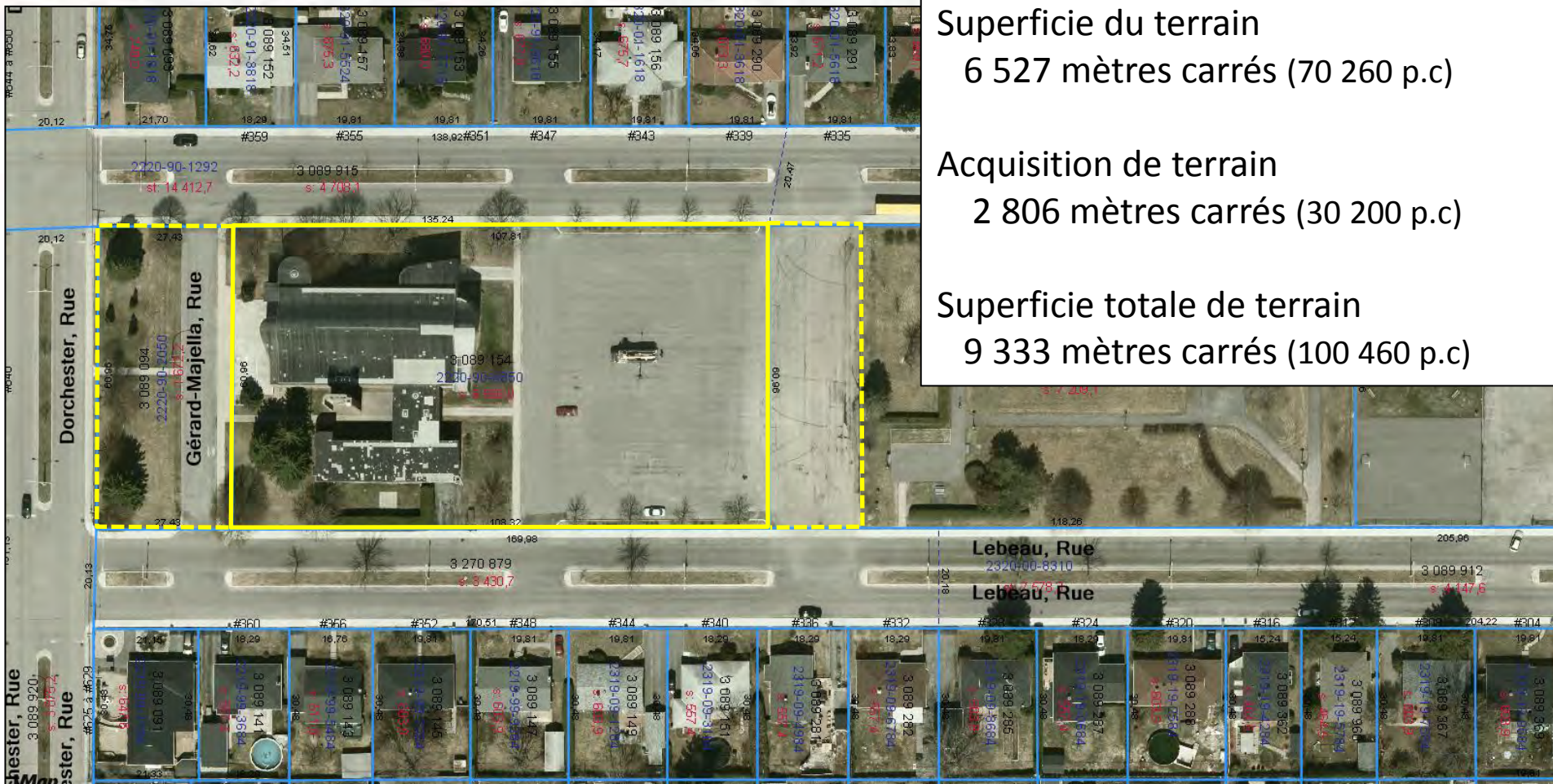
6 527 mètres carrés (70 260 p.c)

Acquisition de terrain

2 806 mètres carrés (30 200 p.c)

Superficie totale de terrain

9 333 mètres carrés (100 460 p.c)



Été 2017

- Retour au conseil municipal sur la soirée d'information et sur le sondage distribué

Automne 2017

- Négociations avec les promoteurs sur les conditions du projet
- Formation d'un comité aviseur sur la réutilisation de l'église
 - Composé de :
 - citoyens du quartier
 - conseiller du quartier
 - fonctionnaires municipaux (urb, loisirs)
 - propriétaires / promoteurs
 - Conseil du patrimoine religieux (CPRQ)

5 novembre 2017

- Élections municipales

Hiver 2018

- Rencontres du comité aviseur
- Procédures de modification réglementaire pour projet résidentiel (si le projet est satisfaisant)

Printemps/été 2018

- Vente de terrain par la Ville et début du projet (si entré en vigueur)

Rôle du comité :

- Identifier les enjeux et intérêts des différents groupes
- Établir le type d'usages « acceptables » et intéressants
- Établir les conditions pour une éventuelle occupation :
 - Accessibilité du projet et de l'immeuble
 - Modifications architecturales requises
 - Investissements requis et provenance des \$\$
 - Superficies disponibles
 - Engagement des parties prenantes
 - Nuisances acceptables associées à un projet (stationnement, circulation, bruit, etc.)

Résultats escomptés :

- Trouver, d'ici 24 mois, une occupation permanente pour l'immeuble de l'église;
- Assurer l'acceptabilité sociale de la solution identifiée.

Été – automne 2017

- Rédaction du rapport de consultation et retour au conseil municipal
- Mise sur pied du comité aviseur
- Discussions avec le promoteur sur les conditions pour la mise en œuvre du projet



VILLE DE
SAINT-JEAN-
SUR-RICHELIEU

Merci !